



---

**Objet : Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> réunion du Conseil d'administration 2012-2013**

**Présenté aux : Membres de l'Association des étudiants en droit (AED)**

**Par : Annie Kirouac**

**Date : Le dimanche 19 août 2012**

**Lieu : Second Up sur la rue Bernard à Montréal**

---

## **1. Constatation du quorum**

Administrateurs présents :

- Joey Hanna, président du Conseil d'administration
- Camille Aubin, représentante de 2e année
- Sédrik Valiquette, représentant de 3e année
- Nicolas-Karl Perrault, représentant de 3e année
- Martin Gariépy, représentant de 3e année

Administrateurs absents :

- Mathieu Harnois-Blouin, représentant de 2e année
- Bin Xia Zhang, représentant de 2e année

Exécutants de l'AED présents:

- Thomas Charest-Girard, président de l'AED
- Annie Kirouac, vice-présidente aux affaires administratives de l'AED

## **2. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 20h26.

### **3. Explication du travail du Conseil d'administration**



#### **3.1 Règlements généraux**

Selon l'article 128, le Conseil d'administration est l'instance suprême entre les Assemblées Générales de l'association. Toutefois, c'est l'exécutif qui décide ultimement. Ça revient au C.A. d'entériner les décisions, et il est important de surveiller chaque exécutant. Les rapports oraux, l'an passé, n'ont pas réellement fonctionné puisque les discussions n'étaient pas assez élaborées. On va développer un fonctionnement plus efficace cette année afin d'exercer un suivi efficace des décisions du conseil exécutif.

#### **3.2 Pouvoirs de surveillance du C.A.**

Concernant les PDA, ce sont des plans d'action détaillés avec tous les mandats que les exécutants se fixent. Les administrateurs vont avoir accès à tous les PDA des exécutants et notamment, celui de la personne dont l'administrateur devra surveiller. En dehors du C.A., il faut être préparé donc les administrateurs doivent s'assurer de lire les PDA et de poser des questions à l'exécutant en question. Un C.A. est d'une durée d'une heure et demie environ alors il ne faut pas perdre de temps. Il faut que la compréhension soit réalisée avant, alors les administrateurs doivent poser leurs questions avant le C.A. puisque le premier devoir des administrateurs constitue celui de la surveillance.

Concernant les PV, il faut que les administrateurs les lisent et soient conscients des résolutions prises en conseil exécutif puisqu'il faudra que le C.A. les entérine. Toute demande de 500\$ qui a été non budgétée doit passer par le C.A., c'est à leur discrétion. Il y a également un budget qui s'en vient pour l'automne, le C.A. pourra ainsi surveiller les chiffres de l'AED. Le C.A. peut proposer des amendements à l'exécutif, mais c'est assez rare. Le C.A. peut bloquer des dépenses budgétaires. Un autre point qui est important de surveiller consiste en les appels d'offre, par exemple si l'AED accepte une soumission autre que la plus basse conforme, il faut que les administrateurs posent des questions, et il faut que l'AED se justifie devant les administrateurs.

Concernant les rapports oraux, ils pourraient être substitués par autre chose puisque ce n'était pas très efficace l'an passé. Il s'agit de rencontres entre l'exécutant surveillé et l'administrateur afin que l'exécutant lui fasse un rapport oral au niveau de ses mandats et de ses tâches.

Martin propose de cibler davantage certains postes, par exemple, le poste de trésorier notamment puisqu'il s'agit d'un poste très important.

### 3.3 Formation des administrateurs



Concernant la formation, nous n'aurons peut-être pas accès à l'avocate de la FAECUM.

Donc, nous regardons avec l'avocate de la COOP, toutefois les membres de la COOP sont formés selon leurs propres règles étant donné qu'il s'agit d'une coopérative.

Il serait préférable que ce soit l'avocate de la FAECUM, nous verrons en temps et lieu, la formation se donnera probablement en septembre. Les RepAC pourront ainsi la recevoir en même temps.

### 4. Tournoi de golf

C'est un nouveau projet que l'exécutif a amené cette année. L'ADDUM et le décanat sont intéressés. L'AED veut tâter le pouls afin de connaître l'ampleur que l'événement peut prendre. Ils voudraient peut-être développer un tournoi de golf/levée de fonds. C'est un projet qui est venu un peu tardivement. Cette année, c'est de voir l'intérêt des étudiants vis-à-vis ce projet.

Ça prend un minimum de 72 étudiants pour que l'événement soit réalisé. À la semaine d'initiations, il y aura un kiosque, et il y aura de l'information lors de la soirée d'accueil. Pour maximiser nos chances, l'AED a instauré un système de paiement en ligne. Les étudiants ont jusqu'au 5 septembre pour payer puisque c'est la date ultime pour décider si on tient ou annule l'événement.

Joey demande si l'exécutif a prévu ouvrir les billets à d'autres universités si jamais les étudiants ne sont pas assez intéressés. L'exécutif l'a prévu, ils ouvriraient potentiellement aux facultés de gestion notamment (ex. HEC). Camille aborde le point du cocktail puisqu'elle mentionne que plusieurs personnes ne savent pas jouer au golf et rejettent l'événement automatiquement. Il faudrait davantage publiciser l'accès au cocktail malgré le fait que les étudiants ne jouent pas au golf ou bien que l'exécutif propose un forfait en parallèle, par exemple driving ranch + cocktail.

S'il pleut à boire debout, ce sera annulé, et les étudiants pourront réutiliser leur *foursome* plus tard. C'est un risque que l'AED, mais financièrement, ça va très bien alors ce n'est pas stressant. Le décanat sera présent. Parenthèse sur le décanat: Ils sont progressistes, et sont pro-association. Ça permettra d'aller de l'avant.

### 5. Consultation en ligne

Il s'agit d'un des premiers mandats de l'exécutif. L'AED a fait affaires avec Claudéric Demers et nous n'avons pas procédé par soumission puisqu'il fait un rabais d'environ 50%. Il s'agit de son système d'exploitation, le site web est dans son domaine et c'est une personne de la Faculté. L'AED ne voulait pas un système du type Survey Monkey. De plus, il fallait s'assurer que les gens puissent voter uniquement une fois,

qu'ils s'agissent également d'étudiants en droit uniquement et que le système de consultation soit sécurisé par l'entrée du CID lors du renvoi sur la page du sondage.



Joey mentionne qu'il avait demandé à des compagnies pour le prix d'une plateforme de sondage en ligne l'an passé et il avait eu des soumissions d'environ 2000\$ alors le prix proposé par Claudéric est excellent. La base de données des CID est mise à jour par Claudéric également donc une fois qu'un étudiant termine son BAC, il ne peut plus voter. L'outil de consultation servira pour tout par exemple, l'évaluation du choix de cours, des professeurs, l'organisation d'événements, au niveau académique, au niveau politique afin de faire consulter nos étudiants (ex. loi C-10), etc. Nicolas-Karl demande si un jour la plateforme remplacera les AG. Thomas répond que non puisqu'il faut garder l'aspect discussion. Il s'agit d'un test cette année afin de voir si la plateforme sera utilisée à bon escient, et si elle sera assez sécurisée. À long terme, c'est un projet très intéressant, mais il faut s'assurer cette année que c'est réellement sécuritaire avant de se lancer dans des idées de grandeur.

## **6. Envoi d'été**

Nous avons décidé de faire affaires avec le même imprimeur, soit Accent Impression puisque Carole Labelle, représentante, sait ce que l'AED désire en ce qui concerne les impressions notamment en ce qui a trait au bottin étudiant, dossier qui est tout de même assez compliqué.

## **7. Contrat de bières (huis clos)**

## **8. Initiations**

Ça ressemble aux années passées. Le pichet a été négocié à la baisse cette année. L'AED a environ les mêmes coupures que l'an passé, ce qui permet de rester à environ au même prix. Nous pourrions vendre également de la nourriture aux initiations ainsi nous pourrions faire un plus grand profit. Nous aurons les BBQ de la FAÉCUM.

Concernant la Section B, il y aura une journée d'accueil pour eux. Il y aurait également des 4@7 de section cette année organisés par le décanat au salon des professeurs. Le décanat sera sur place avec tous les professeurs de la section concernée. Il s'agit d'une idée de Benoit Moore.

## **9. Fournisseur de vêtements**

L'AED a changé de fournisseurs de vêtements, puisque l'AED ne fait plus affaires avec Kustom. Pour les chandails d'initiations, c'est la CEFDUM qui a fait la soumission. Concernant tous les autres chandails, c'est environ 3\$ de moins par

chandail, il s'agit de la compagnie Unik. Le représentant est super, il est le propriétaire de la compagnie, alors il est très efficace.



## **10. Finances (huis clos)**

Concernant les comités et l'AED, nous avons un budget élaboré à partir de tableaux croisés dynamique. Ainsi, le budget global est toujours mis à jour. Au niveau du flux de l'argent, c'est sur quoi le C.A. doit le plus se pencher ainsi que sur les imprévus budgétaires. L'AED va acheter un vrai bon coffre-fort en début septembre et même si éventuellement, nous avons besoin de plus d'argent de roulement, l'AED passera avant par le C.A. afin d'expliquer les risques et les raisons de ce surplus d'argent comptant.

Sur le site internet de l'AED, le système de paiement en ligne est trop cher à instaurer. Il s'agit d'environ 3000\$. C'est pourquoi le paiement en personne est plus avantageux. Voilà pourquoi il pourrait y avoir beaucoup d'argent comptant en roulement.

Il va falloir élire un vérificateur financier parmi les administrateurs. À partir de ce moment, Thomas, Isabelle, Joey et le vérificateur s'assoieront pour fixer les dates de rencontre et le fonctionnement de vérification du budget de l'AED.

## **11. Prochain conseil d'administration**

Il aura lieu après les initiations, donc dans environ 3 semaines. Les budgets, les PDA et PV seront envoyés. Celui-ci aura lieu dans le coin du mardi 18 septembre. C'est sur l'heure du midi.

## **12. Varia**

Il faudrait regarder également cette année les pour et les contre d'obtenir un C.A. légal.

## **13. Fermeture**

La réunion est fermée, il est 22h37.